

18^{ème} Session du Groupe de Travail sur l'Examen périodique universel

(Genève, 27/01-07/02/2014)

Examen de Comores

(31 janvier 2014)

Intervention de Cabo Verde

Merci, Monsieur le Président,

Nous remercions la distinguée délégation des Comores conduite pour Son Excellence le Ministre de la Justice, pour la présentation de son rapport national.

Depuis son premier examen en 2009, l'Union des Comores connaît une étape politique d'apaisement et entente, et a conduit des processus électoraux réussis, et est à présent en mesure de se consacrer davantage ses énergies au développement du système des droits humains dans le pays.

La carence de moyens matériels et l'insuffisance relative des ressources humaines constituent des contraintes qui affectent nombre de droits tributaires d'investissements et de coûts récurrents. À ces contraintes s'ajoutent les pesanteurs de certaines traditions sociales ancrées et qui requièrent des autorités comoriennes un certain degré de détermination pour le changement.

L'adoption d'une politique nationale des droits de l'homme, les avancées qu'apporteront les nouveaux codes pénal et des procédures pénales, l'adoption d'une stratégie nationale et d'un plan quinquennal de lutte contre la corruption, ainsi que d'un plan directeur de l'éducation de moyen terme, sont, entre autres, des mesures dont il faut espérer une contribution significative aux progrès dans leurs secteurs respectifs.

Cabo Verde voudrait formuler les recommandations suivantes aux autorités comoriennes :

1. Envisager de ratifier les instruments internationaux déjà signés, en particulier les pactes internationaux des Droits Civils et Politiques et des Droits Économiques Sociaux et Culturels et la Convention contre la Torture et les Traitements Cruels et Dégadants ;
2. Poursuivre les réformes dans le domaine des droits des femmes, y inclus sur le plan patrimonial et notamment en ce qui concerne les mariages forcés et précoces.

Nous terminons augurant à l'Union de Comores les meilleurs succès dans ses efforts en vue de l'amélioration constante de la situation des droits humains dans le pays, avec un appui soutenu de la part de la communauté internationale.

Merci, Monsieur le Président